Elus unis autour d'un problème de taille

GRANDSON ■ Le Conseil communal a décidé de débloquer les fonds nécessaires pour financer les surcoûts liés aux récentes découvertes archéologiques sur le site de Borné-Nau. Mais les Grandsonnois attendent du Canton qu'il règle ce problème.

La municipale grandsonnoise Christine Leu Métille était satisfaite, jeudi dernier lors de la séance du Conseil communal, de pouvoir annoncer que les travaux archéologiques sur le site de la station de pompage de Corcelettes-Les Pins (STAP) s'étaient achevés en décembre dernier. Ceux qui sont menés actuellement à Borné-Nau ne font en revanche que commencer et coûteront bien plus cher que prévu à la Commune *(lire La Région Nord vaudois du 1er mars)*.

«Ce qui nous fâche, c'est que ce soit uniquement la collectivité locale qui paie», s'est exaspéré le syndic François Payot devant l'assemblée, jugeant que le Canton devrait apporter un soutien financier pour ce genre de travaux. Mis devant le fait accompli, les municipaux n'ont eu d'autre choix que de solliciter les conseillers communaux pour qu'ils débloquent un crédit d'investissement de 2 052 000 francs pour mener à bien ce chantier.

Le préavis concernant le financement des surcoûts archéologiques liés à la contruction de la route et du complexe sportif à Borné-Nau a été accepté à la majorité, avec 22 votes favorables, mais n'a pas fait l'unanimité. En effet, plusieurs conseillers communaux ont évoqué leur crainte de voir ce genre de situation se répéter à l'avenir, ce qui explique sans doute les six avis contraires et les dix abstentions.

Même si les autorités grandsonnoises sont désormais obligées d'assumer ces charges supplémentaires, elles ne comptent pas en rester là. «Nous allons remettre la compresse pour que les travaux archéologiques deviennent un projet cantonal assumé et qu'il y ait davantage d'égalité», a affirmé François Payot, soutenu dans cette démarche par le délibérant. «Les choses vont de l'avant, la machine est en route. Ce n'est pas la lutte d'une seule Commune mais de plusieurs», a annoncé pour sa part la députée Carole Schelker, qui déposera une intervention parlementaire demain. GIANLUCA AGOSTA ■

Les travaux archéologiques à Borné-Nau sont la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, selon le syndic grandsonnois François Payot. Michel Duperrex

Un appui de plus

Avant les propositions individuelles, le conseiller communal René-Pierre Deriaz a présenté une résolution – une déclaration à l'attention de la Municipalité qui n'a pas d'effet contraignant – intitulée «Pour que les richesses de notre sous-sol n'enterrent pas tous nos projets», signée par onze membres du délibérant. Cette résolution, une forme de soutien supplémentaire, a été prise en considération à l'unanimité par l'assemblée. G. AA ■

ARRISSOULES ■ Double accident dans le tunnel

Une blessée grave sur l'A1

Un double accident s'est produit dans le tunnel d'Arrissoules, dans la nuit de samedi à hier sur l'A1. Une Portugaise de 32 ans qui roulait en direction de Lausanne a tout d'abord perdu la maîtrise de son véhicule, pour une raison encore inconnue. Sa voiture a percuté le mur de la galerie et a terminé sa course sur le toit.

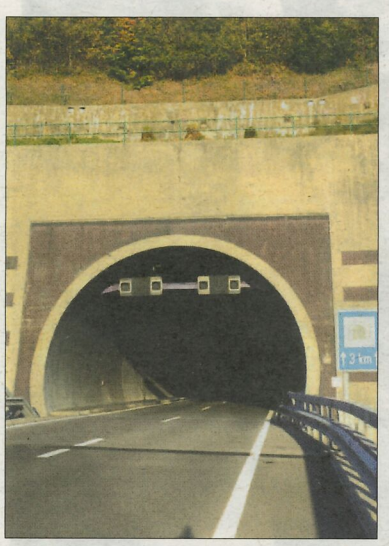

L'accident a eu lieu hier vers 2h40, ce qui a perturbé le trafic. Duvoisin-a

Arrivé peu après, un Portugais de 46 ans n'a pas réussi à s'arrêter à temps: il a percuté frontalement l'auto accidentée. Cette collision a projeté la conductrice de cette dernière contre le bord d'un trottoir. La malheureuse souffre de graves lésions à la tête et a été emmenée au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) à Lausanne.

L'accident, qui s'est produit vers 2h40, a entraîné la fermeture de l'autoroute en direction de Lausanne afin de laisser la place aux opérations de dépannage et aux investigations de la police. Une déviation a été mise en place par la Protection civile. Le trafic a pu reprendre vers 11h30. RÉD. ■

YVERDON-LES-BAINS ■ Appellation détournée

Le Comptoir met en garde

A cinq jours de l'ouverture du Comptoir du Nord vaudois, qui démarre vendredi, les organisateurs sont tombés sur un os. Ils ont été interpellés par des particuliers qui se plaignent d'avoir été contactés par une société qui utilise le nom de la manifestation pour leur annoncer qu'ils ont remporté un cadeau. L'un des lésés déplore même avoir été «harcelé tous les jours» par téléphone.

«J'imagine que le but est de faire venir les gens sur un stand au Comptoir pour chercher le cadeau», commente Eric Morleo, membre du comité et responsable de la communication, qui a peu goûté le fait qu'on détourne ainsi le nom du Comptoir. Il s'interroge: «Est-ce que c'est vraiment gratuit?» Selon lui, l'objectif est certainement d'apâter de potentiels clients pour leur vendre quelque chose, une fois sur place: «Ce sont des méthodes pas très glorieuses.»

Reste à savoir qui est à l'origine de cette démarche malhonnête. Pour l'heure, les organisateurs n'ont pas la réponse mais ils vont «mener leur petite enquête», assure Eric Morleo. «Nous ne savons pas encore de qui il s'agit et nous ne voulons accuser personne sans preuve.» Reste que tout cela semble structuré en amont, puisque le numéro de téléphone incriminé renvoie à une centrale d'appel. «S'il y a un call center, c'est que c'est quelque chose de bien organisé avec une base de données», poursuit-il. Le comité tient donc à mettre les visiteurs en garde contre ces méthodes et à s'en distancier, même si personne ne semble s'être laissé berner pour le moment. C.GE ■